

Août 2022
Étude Régionale
Bulletin trimestriel



SECRETARIAT GÉNÉRAL
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION INTERREGIONALE DE TOAMASINA

IMMATRICULATION DE VÉHICULES A TOAMASINA

N°14



Au deuxième trimestre 2022, les véhicules nouvellement immatriculés augmentent

1.1 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022, LES VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES RESTENT ENCORE EN DIMINUTION

En deuxième trimestre 2022, ils comptaient 763 véhicules enregistrés au Centre d’immatriculation de Toamasina. Ce nombre a connu une augmentation de 12,12% par rapport au premier trimestre 2022, soit 1361 enregistrements durant ce semestre de cette année.

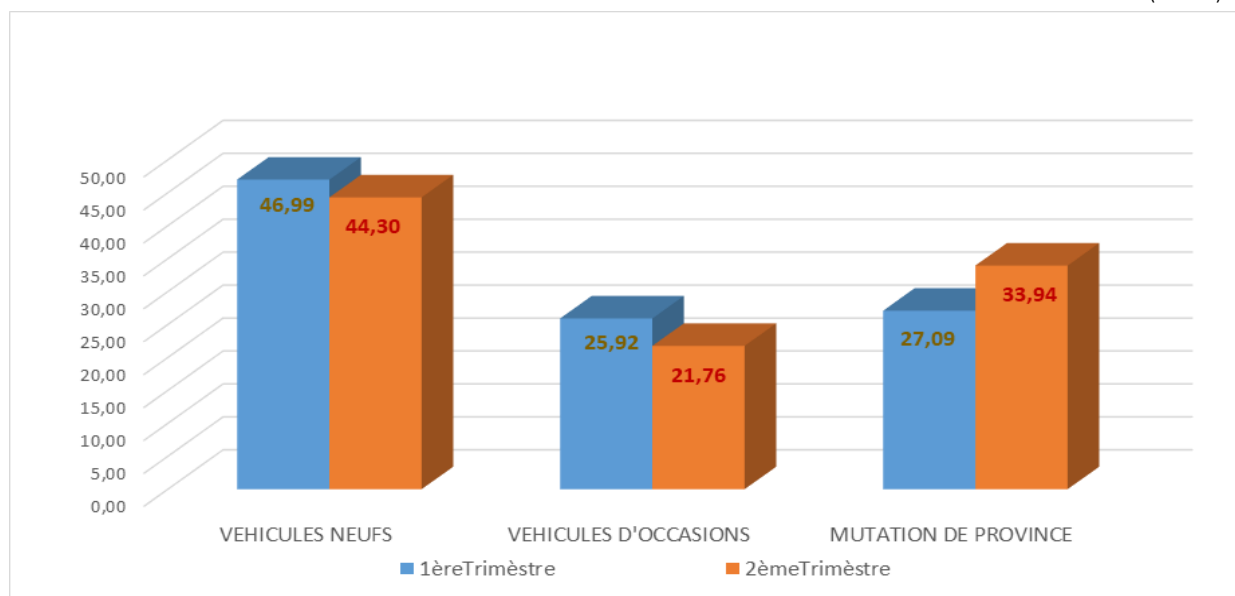
En outre, l’évolution de la proportion par type a été comparée ; les véhicules neufs et véhicules d’occasions ont une diminution respective de 2.69 points et de 4.16 points. Par contre, les mutations ont relativement augmenté de 6.85 points.

1.2 Au deuxième trimestre 2022, selon le type d’opération les mutations ont connu une augmentation



Graphique 1

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA REPARTITION DES IMMARTICULATIONS SELON LE TYPE D’OPERATION (EN %)



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.3 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022, LEGERE DIMUNUTION DES VEHICULES A DEUX OU TROIS ROUES IMMATRICULES

Concernant les enregistrements du deuxième trimestre 2022, selon le genre, la proportion la plus élevée est toujours celle des motos, soit de 30,67% mais avec une diminution relative de 7.29 points par rapport au premier trimestre de cette année. Les voitures de transport en communs prennent le second rang avec une part de 17,82%, soit une augmentation de 5.11 points par rapport au trimestre précédent. Les véhicules particuliers occupent actuellement la troisième place, avec une proportion de 16,78%

soit une légère diminution de 0.61 point. Quant aux types de véhicules neufs, les véhicules à deux ou trois roues restent toujours dominants avec 67,26% des nouvelles immatriculations, mais ont connu une baisse de 9.61 points par rapport au premier trimestre ; par ailleurs, les voitures camions neufs ont une légère augmentation de 13,27% avec de 1.17 points par rapport au trimestre précédent.

1.2.1 Au deuxième trimestre 2022, plus de la moitié des véhicules neufs sont à deux ou trois roues



Tableau 1

REPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LE GENRE AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022 (EN%)					
GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 1er TRI- MESTRE 2022	TOTAL 2ème TRI- MESTRE 2022
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
VEHICULE A DEUX OU TROIS ROUES	67,26	3,03	0,39	37,96	30,67
TRANSPORT EN COMMUNS	6,19	20,00	31,66	12,71	17,82
VOITURES PARTICULIERES	6,49	25,45	24,71	17,39	16,78
VOITURES CAMIONNETTES	2,65	27,27	21,24	12,37	14,29
VOITURES CAMIONS	13,27	16,36	9,27	10,54	12,58
TRACTEURS ROUTIERS	2,65	6,06	5,02	6,52	4,19
REMORQUES	1,18	0,00	3,86	0,84	1,83
SEMI-REMORQUES	0,29	0,61	1,77	1,17	1,18
TRACTEUR AGRICOLE	0,00	1,21	0,77	0,33	0,52
VOITURES COMMERCIALES	0,00	0,00	0,39	0,00	0,13
VOITURES SPECIAUX	0,00	0,00	0,00	0,17	0,00
TOTAL	100	100	100	100	100

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.4 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022, LES MOTOS DE MARQUE « PIAGGIO » DOMINENT ENCORE LA NOUVELLE IMMATRICULATION DES VEHICULES A DEUX OU TROIS ROUES

Selon l'enregistrement d'immatriculation de ce trimestre, la marque Italienne « PIAGGIO » occupe toujours la première place de 39,04%, concernant les véhicules neuf à deux ou trois roues. Par contre, ce taux a rencontré une forte diminution de 17.53 points par rapport au premier trimestre. Ainsi, la marque « KINLON » trouve une évolution de classement de moto à deux ou trois roues enregistré ; prend la place du second rang avec un taux de 10,74%

et une augmentation de 4.12 points. Par ailleurs, les motos de marque Japonaise « YAMAHA » et « HONDA » occupent le troisième et quatrième rang du classement avec un taux respectif de 9,50% et de 7,85%. La marque « HONDA » a perdu sa place du second classement durant le trimestre précédent avec une baisse relative de 0.80 point.

1.3.1 Au deuxième trimestre 2022, la marque « KINLON » monte au deuxième classement



Tableau 2

REPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LA MARQUE DES MOTOS AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022 (EN %)					
MARQUE DE MOTOS	TYPE DE MOTOS			TOTAL 1er Trimestre 2022	TOTAL 2ème Trimestre 2022
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
PIAGGIO	39,04	0,00	44,44	55,96	38,43
KINLON	11,40	0,00	0,00	6,61	10,74
YAMAHA	9,65	20,00	0,00	4,41	9,50
HONDA	8,33	0,00	0,00	7,05	7,85
MILANGO	5,26	0,00	0,00	1,32	4,96
TVS KING	5,26	0,00	0,00	0,00	4,96
BAJAJ	3,95	0,00	0,00	3,52	3,72
PETER	3,07	0,00	0,00	0,00	2,89
FRANCE RIDER	1,75	0,00	0,00	0,00	1,65
SAS	3,51	0,00	0,00	5,29	0,00
YONSLAND	0,00	0,00	0,00	3,96	0,00
AUTRES	8,33	80,00	55,56	7,49	15,29
TOTAL	100	100	100	100	100

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.5 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022, LA PLUPART DES VEHICULES NOUVELLEMENT IMMATRICULES SONT DE LA MARQUE « MERCEDES BENZ » et « TOYOTA »

Les voitures de marque Allemande « MERCEDES BENZ » occupent toujours la première place, et celles de marque Japonaise « TOYOTA » gagnent la deuxième place du classement avec une proportion respective de 18,43% et 13,63%. À ce propos, les deux marques ont connu encore une progression respective de 0.10 point et de 2.85 points. En outre, la marque Coréenne « HYUNDAI » remonte en troisième position de 9,97%

et la Chinoise « SINOTRUK » gagne aussi une place avec 8,25%, soient des hausses respectives de 3.77 points et 0.16 point. En effet, la marque Française « RENAULT » décline au cinquième classement, c'est-à-dire recule de 3.45 points en rapportant du premier trimestre.

1.4.1 Au deuxième trimestre 2022, la marque « TOYOTA » augmente graduellement

 Tableau 3

REPARTITION DES IMMATRICULATIONS DES VOITURES SELON LA MARQUE AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022 (EN %)					
MARQUE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 1er Trimestre 2022	TOTAL 2ème Trimestre 2022
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
MERCEDES BENZ	0,00	20,63	25,20	18,33	18,43
TOYOYA	9,91	18,13	12,40	10,78	13,63
HYUNDAI	18,02	10,00	6,00	6,20	9,97
SINOTRUK	38,74	0,00	0,00	8,09	8,25
RENAULT	0,90	11,25	8,80	11,32	7,87
MAZDA	3,60	3,13	8,40	3,50	5,76
NISSAN	0,90	3,75	7,20	3,77	4,80
VOLKSWAGEN	0,00	5,63	6,00	4,31	4,61
MITSUBISHI	1,80	2,50	5,60	3,77	3,84
KIA	0,00	3,13	1,60	2,96	1,73
FORD	1,80	1,25	1,60	1,89	1,54
PEUGEOT	0,00	1,88	1,60	3,50	1,34
DAF	0,00	0,63	2,00	0,81	1,15
SUZUKI	2,70	0,63	0,83	1,35	1,15
CITROEN	0,00	0,63	1,60	1,62	0,96
SSANGYONG	0,00	1,88	0,80	2,16	0,96
IVECO	0,00	2,50	0,40	1,89	0,96
DAEWOO	0,00	1,88	0,00	1,35	0,58
QINGDAO	0,00	0,00	0,00	1,08	0,00
AUTRES	21,63	10,61	10,77	11,32	12,66
TOTAL	100	100	100	100	100

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

1.6 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022, LA MAJORITE DES VOITURE NEUVES NOUVELLEMENT IMMATRICULEES SONT À MOTEUR DIESEL

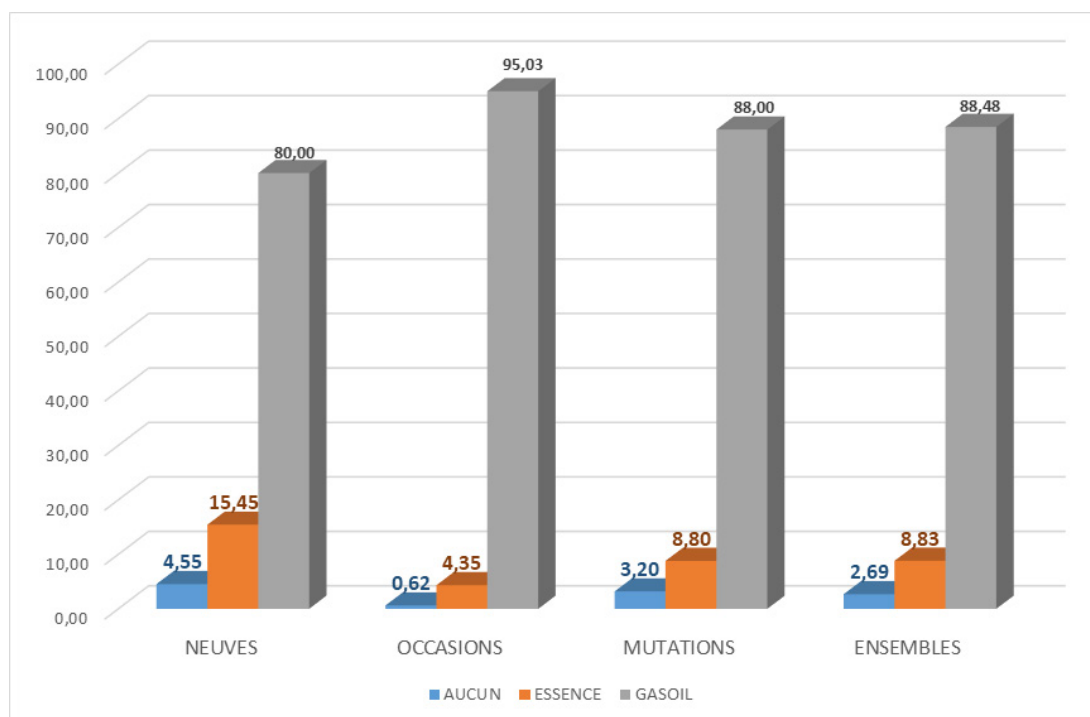
Dans l'enregistrement d'immatriculation de ce trimestre, on a pu constater, d'après la classification des voitures selon la source d'énergie utilisée, que le moteur diésel tient toujours la première place dans l'ensemble des voitures immatriculées au cours du deuxième trimestre 2022, soit 88,48% en totalité. Ainsi, les

véhicules neufs nouvellement immatriculés, les voitures d'occasions et les mutations de provinces sont alimentés en diesel presque toutes les majorités. Soient 80,00% de voitures neuves, 95,03% de voitures d'occasion et 88,00% pour la mutation de province.

1.5.1 LA REPARTITION DES IMMARTICULATIONS DE VOITURE SELON LA SOURCE D'ENERGIE AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022 (EN %)



Graphique 2



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

À partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est à dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent

1.7 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022, DOMINATION DE VOITURE PLUS DE 20 ANS

Concernant l'âge des voitures d'occasion importées par rapport à la date de première mise en circulation, les voitures de la tranche d'âge de plus de 20 ans étaient les plus nombreuses au cours du deuxième trimestre 2022, de 41,88% avec une augmentation

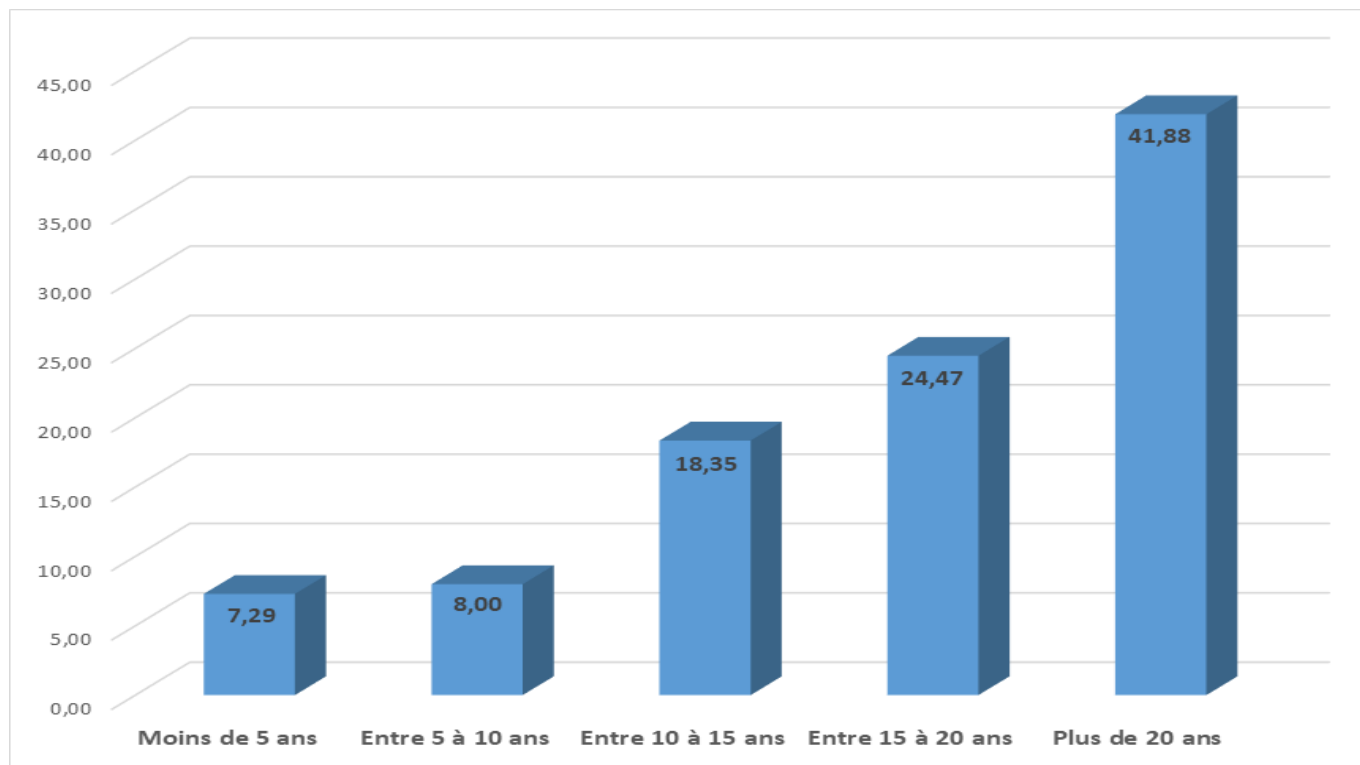
6,12 points par rapport au trimestre précédent ; alors que celles âgées de 10 à 15 ans et 15 à 20 ans étaient de 18,35% et de 24,47% respectivement, avec une baisse de 9,46 points et de 2,68 points.



1.6.1 AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022, LA MAJORITE DES VOITURES D'OCCASION IMPORTEES SONT AGEES PLUS DE 10 ANS (EN %)



Graphique 3



SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA

Note méthodologique

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province de Toamasina. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province et/ou propriétaire. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les duplicatas. Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicule. Les nomenclatures utilisées se basent sur la déclaration faite au niveau de la carte grise. Au niveau de la

marque de véhicule, la modalité « Autres » contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint le 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou motocyclettes.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion-citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, camion ventouse, voiture pompier, engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), pelle mécanique etc...

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme, en fait, la source d'énergie qui devrait être vide pour les genres de véhicules remorque ou semi-remorque.

